ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE COMITE NATIONAL ROUMAIN

RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA PERIODE 2003-2004 (SYNTHESE)

Pendant la période 2003 – 2004 (après la réunion de Durban – octobre 2003), l'activité du Comité National Roumain s'est concrétisé dans des actions dans les domaines techniques, social et de l'organisation. Dans leur ensemble, les activités ont pour but d'impliquer les spécialistes routiers de tous les types d'institutions et sociétés dans la solution des problèmes du secteur routier de la Roumanie et du monde entier, en général. Un but important est aussi d'assurer une protection professionnelle à ses membres réalisée par le fonctionnement d'un Conseil d'honneur et de Commissions d'attestation technique des membres collectifs.

Dans le domaine technique, l'activité de base se déroule dans les commissions de spécialité (18 comités et 3 commissions, organisées après le modèle de celles de l'Association Mondiale) en collaboration avec les filiales de l'association organisées sur le critère territorial.

On peut mentionner quelques actions déroulées pendant la période 2003 - 2004:

- la participation d'une délégation officielle de la Roumanie, formée de 5 personnes, au XXè Congrès Mondial de la Route (Durban octobre 2003), où on a présenté des Rapports nationaux pour 3 Thèmes stratégiques;
- l'organisation de manifestations techniques au niveau national ou régional, sur des thèmes actuels: l'impact route-environnement et la circulation dans les grandes agglomérations urbaines (conférences traditionnelles organisées toutes les 2 années), la modernisation des routes locales, la remise en état des routes et de ponts, l'administration des routes, etc.;
- l'implication dans la formation professionnelle par le soutien des universités techniques ayant des facultés de profil, l'organisation d'écoles techniques pour le personnel aux études moyennes (techniciens, assistants de laboratoire), le soutien de l'activité de formation professionnelle continue dans le domaine routier;
- la réorganisation de l'activité et de la structure de la revue propre (Routes, ponts) et du Bulletin technique routier (une collection de normes techniques routières en vigueur en Roumanie) en 12 nombres par an;
- l'actualisation du statut de l'Association Professionnelle de Routes et de Ponts de Roumanie et du Règlement d'attestation professionnelle des sociétés qui travaillent dans le secteur routier;

- la conception d'une « Loi de l'ingénieur de routes et de ponts », en vue de réglementer l'activité professionnelle de concert avec la situation des pays européens;
- l'assistance dans la participation des délégués de la Roumanie aux activités des Comités techniques de l'AIPCR;
- l'organisation côte à côte avec CODATU et CODATU-ROMANIA du XIè Congrès Mondial de transport publique urbain (Bucarest, 22 24 avril 2004);
- la création d'une Commission de déontologie professionnelle, pour assurer une activité correcte aux spécialistes et aux compagnies dans le domaine routier.

En vue de reconnaître l'activité exceptionnelle de certaines personnalités ou sociétés du domaine routier, on a accordé des prix et des diplômes en domaines techniques de spécialisation (enseignement, recherche, conception, construction, entretien, activité globale exceptionnelle).

L'activité du Comité National Roumain se déroule à base d'un programme d'activité annuel approuvé par la Conférence nationale de l'Association Professionnelle de Routes et de Ponts de Roumanie.

PRESIDENT
Mihai Radu PRICOP